

le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Si les beaux jours, que l'on espère depuis quelques semaines, tardent un peu cette année, notre bulletin, lui, arrive dans vos maisons bien à l'heure. Il vous apporte les nouvelles de la commune, des associations, des écoles... Je remercie chacun d'avoir bien voulu participer à sa conception et sa rédaction.

Durant le premier semestre 2016...

Nous avons élaboré le budget et les projets de 2016 dans un contexte similaire à celui de l'an passé : moins de dotations d'état, moins de subventions. Encore une fois, chaque ligne de dépense est mesurée afin de permettre le plus d'investissements possibles, ces derniers étant souvent nécessaires et parfois même urgents.

Cette année, ce sont 180 000€ qui seront alloués à l'aménagement et l'équipement de la commune. Le poste plus coûteux reste la voirie et les pluies importantes de cette année n'ont pas arrangé notre réseau de voies communales. C'est pourquoi en plus des voies qui pourront être refaites (environ 3km), nous avons décidé de réaliser sur l'ensemble de la commune les dérasements de banquettes et la création des fossés nécessaires à l'écoulement et l'évacuation des eaux qui dégradent rapidement les chaussées en ruisselant. Ce travail indispensable permet d'allonger de façon significative la durée de vie des revêtements.

Nous avons obtenu 45% de DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) pour les deux ouvrages d'arts (les ponts de Lantilly et du Moulins de Certaines) ce qui représente environ 51 000€ pour une dépense totale de 111 000€. Ces travaux se feront en deux tranches sur 2016 et 2017. Nous commencerons par le pont de Lantilly. Et enfin, un lampadaire sera installé à Vellerot et des panneaux indicateurs en divers endroits de la commune.

Concernant les bâtiments communaux, plusieurs projets sont en cours de réalisation. La porte de l'école maternelle sera changée, le moteur des cloches de l'église ne fonctionnant plus correctement sera lui aussi remplacé, une véritable isolation et l'abaissement du plafond sont prévus dans l'un des logements communaux, du mobilier sera acheté pour compléter ou remplacer l'existant à la bibliothèque, dans nos archives et dans le bureau.

Merci pour tout...

Depuis quelques semaines déjà, deux secrétaires vous accueillent lorsque vous venez à la mairie...

Madame Catherine LAPOINTE a souhaité mettre un terme à sa mission et prendre un repos bien mérité. Je tiens à la remercier sincèrement pour tout le travail effectué au service de notre commune depuis toutes ces années. Le secrétariat de mairie est un travail touchant de très nombreux domaines, rigoureux et pourtant en perpétuelle évolution. Il est souvent exigeant en heures et en énergie... Pour toute cette énergie et ces heures passées, au nom de tous, merci. Une secrétaire, c'est aussi pour le maire, une collaboratrice précieuse et complémentaire. Pour ce travail fructueux et cette confiance partagée, merci.

Madame Elisabeth BERTIN vous accueillera désormais en notre mairie. Les élus et le personnel communal lui souhaitent la bienvenue au sein de notre collectivité. Que ce travail varié et riche soit source d'enthousiasme et d'épanouissement personnel.

La bibliothèque de Cervon est animée et confiée aux bons soins de Madame Nicole MESGNY et de Madame Martine MAGNIEN depuis de nombreuses années. Elles souhaitent maintenant passer la main... Je voudrais les remercier chaleureusement et sincèrement pour tout ce qu'elles ont fait pour faire vivre notre bibliothèque. Cela a représenté beaucoup de présence, de travail et de passion sans doute. L'accueil tant des écoliers que des adultes, la gestion et la découverte des livres, le plaisir partagé de la lecture... autant de facettes d'une activité qui aura éveillé le goût et le plaisir de lire pour beaucoup. Merci encore.

Quelques informations et dates...

Avec le concours des associations, plusieurs rendez-vous sont à prendre et à noter dans nos agendas ; tout d'abord, le 14 juillet, organisé conjointement avec le COFeP, nous permettra de partager un moment convivial avec les enfants pour la retraite aux flambeaux, avec les plus grands lors de l'accueil des nouveaux arrivants et le bal qui clôturera la soirée. La dernière édition qui s'était déroulée avec simplicité et bonne humeur nous a donné envie de recommencer. Venez nombreux !

Quelques habitants volontaires préparent un char cervonnais pour le comice qui se déroulera les 5 et 6 août prochains. La main d'œuvre supplémentaire est toujours la bienvenue. Il y a toujours beaucoup à faire et tant l'aide que les idées de chacun seront précieuses ! L'invitation est lancée...

Cette année, nous avons décidé de proposer un concours photo. Chacun, petit ou grand, est invité à prendre son appareil et à mettre en valeur une curiosité, un élément particulier ou insolite de notre commune. La photographie est un moyen privilégié pour fixer un témoignage d'aujourd'hui, pour raconter quelque chose d'hier et parfois même pour nous faire imaginer demain. Ces photos diront toutes ensemble, par bribes certes, la façon dont chacun perçoit notre belle commune. A vos appareils !

Nous vous souhaitons une bonne lecture et un bel été.



Notre commune est riche de trésors à découvrir et à faire découvrir. Aussi, nous vous proposons d'attraper vos appareils photos, qu'importe qu'ils soient au bout d'un smartphone ou bien un peu anciens et de partir à la chasse aux images...

Nous vous proposons un thème assez large pour que chacun puisse participer : **les curiosités et le patrimoine insolite ou méconnu de la commune de Cervon.** Cela concerne tant le patrimoine naturel (arbres particuliers, animaux...), qu'architectural (fenêtres particulières, poignées de porte anciennes et originales, les sculptures ou moulures...) ou culturel (scène de vie, tableau, ...), et c'est parfois le contexte qui donnera à quelque chose de tout à fait commun cette touche originale... bref, mettez dans la boîte tout ce qui vous étonnera ou que vous souhaitez partager !

Ces photos, pour que chacun en profite, pourront être compilées sur le site de la commune, sur les prochains bulletins, etc... Ce jeu est proposé sans prétention avec pour principal objectif de partager ce qui fait la richesse de notre village et ainsi constituer au travers de ces images un recueil de la mémoire collective. Enfin pour mettre un peu de piment, ce concours photo donnera lieu à une remise de prix pour les plus belles, originales, insolites d'entre elles selon leur catégorie lors des vœux de la municipalité.

Vous trouverez sur la page suivante les modalités de participation. Nous vous souhaitons de belles découvertes et de bonnes balades.

Concours Photo



LE THÈME :

Les curiosités et le patrimoine insolite ou méconnu de la commune de Cervon

01



02

QUOI et QUAND

1 photo par participant(e) avec un titre ou une légende à remettre en mairie avant le 1er novembre 2016

LE FORMAT

- numérique : JPEG ; 3 mégapixels minimum
- sur papier : impression en A4 (21cm x 29,7cm)

03



04

2 CATEGORIES

- Jeunes : jusqu'à 13 ans
- Adultes

PRIX

Un bon*Nièvre Achat Plaisir* remis lors des voeux de la municipalité

05



COFeP

Brocante du 7 mai

Dès avant l'aube les membres du COFeP étaient à pied-d'oeuvre pour manager cette nouvelle édition de la brocante annuelle.

La météo nous ayant gâtés (une exception pour ce printemps humide !), nous avons eu le plaisir d'accueillir près de cent-vingt exposants répartis dans les places et rues du village où l'ambiance était très joyeuse.



Utile ou futile, chacun a pu repartir avec l'objet de son choix négocié au meilleur prix.

« Le panier garni de la tombola proposée tout au long de la journée a été gagné par monsieur WAGNER. »

Nous préparons maintenant avec la commune le défilé aux flambeaux du 14 juillet et nous vous y attendrons nombreux.

14 juillet

**Rendez-vous à 21h30 place Vauban
Accueil des nouveaux arrivants
suivi de la retraite aux flambeaux
du pot de l'amitié
et du bal qui clôturera la soirée**

COMITE CERVONNAIS DES CHEVEUX BLANCS

▷ Le 13 janvier après-midi nous nous sommes réunis pour partager la galette des rois avec jeux de société et cartes. Nous étions 26 personnes pour déguster la galette et autres friandises et plusieurs sont repartis avec des têtes couronnées. Tous étaient enchantés de cet après-midi.



▷ Le 14 mars 2016, la Société PRO'CONFORT avait organisé une démonstration de ses produits avec repas gratuit suivie l'après-midi d'une tombola avec de nombreux lots (1 crêpière électrique – 1 gaufrier électrique et des terrines de chevreuil). Nous étions 22 personnes à profiter de cette journée. M^{me} Raymonde PERRIN a gagné la crêpière et M. Michel SAUVAT le gaufrier.

▷ Le 23 juin 2016, par une magnifique journée ensoleillée, une cinquantaine de personnes ont profité du voyage en Val de Saône :

- Visite guidée de la Maison des Mariniers, très intéressante sur les conditions



de vie des mariners et l'évolution de leurs péniches ainsi que sur les progrès des systèmes d'écluses au fil du temps. Une dégustation des produits régionaux a conclu avec bonheur cette visite.



- Déjeuner sur une péniche le temps d'une promenade de 12 kms sur la Saône. La vue par les grandes baies vitrées séduisaient nos yeux tandis que nos papilles se régalaient d'un très bon repas servi avec gentillesse et efficacité.





- Enfin la visite guidée de l'Abbaye de Citeaux a ajouté une touche culturelle et un moment de vie de calme empreint de silence apaisant pour conclure agréablement cette journée.



▷La tombola est prévue en août/septembre. Le lieu et la date du voyage d'automne d'une demi-journée sera fixée ultérieurement ainsi que la date du repas de fin d'année.

A.P.E. **(Association des parents d'élèves)**

Encore une année scolaire qui se termine pour nos écoliers...

Ce début d'année 2015 a été l'occasion pour l'association de palier l'arrêt de travail de notre cantinière. Une fois n'est pas coutume... Nous avons donc mis en place, grâce à l'aide de différents partenaires, une organisation qui a permis aux élèves de déjeuner à la cantine sans frais supplémentaires.

Nous profitons de la parution de ce bulletin pour remercier Sandrine Lacour qui a assuré le service, les conseillers municipaux pour les livraisons, Monsieur Robert, pour le prêt des caissons, la municipalité de Corbigny ainsi que le service de restauration scolaire de l'école de Corbigny pour leur coopération.

Nous terminerons cette année par notre pique-nique annuel, le 5 juillet, qui sera offert aux enfants de l'école.

La fréquentation de la cantine tout au long de cette année scolaire a été en hausse par rapport aux années précédentes et les prévisions d'effectifs nous permettent d'envisager assez sereinement la rentrée de septembre.

Bel été à tous !

Catherine Sauvat, présidente de l'APE.

Mairie

Horaires d'ouverture :

Mardi	9h30 / 12h	14h30 / 16h30
Jeudi	9h30 / 12h	14h30 / 16h30
Vendredi	9h30 / 12h	14h30 / 16h30
Samedi	9h30 / 11h30	

Secrétaire de Mairie : Elisabeth BERTIN
Tél. 03 86 20 08 29
E-mail : mairiedecervon2@wanadoo.fr
Site : www.cervon.fr

Chaque matin un des adjoints passe à la mairie entre 9h30 et 11h. Il est conseillé pour les rencontrer de prendre rendez-vous à l'avance.

Mardi : Yves PETRE
Mercredi : Stéphanie BOULIN
Jeudi : Jacques MARTIN
Vendredi : Charles HALM
Samedi : Fabien SANSOIT

La déchetterie, route de la Rue au Venant est ouverte tous les jours de la semaine de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

**Pour être au courant des dernières informations,
visitez notre site : www.cervon.fr**

Durant le mois de juillet le site sera en reconstruction

FÊTE DE L'ÉCOLE

Samedi 25 juin, les enfants des écoles maternelle et élémentaire ont offert une belle représentation sur le thème de la poésie et du moyen-âge pour leur fête de fin d'année. Ces thèmes font suite à un travail scolaire riche mené par les enseignantes dans le courant de l'année avec les élèves.



Ainsi, sous le regard attentif des maîtresses et des ATSEM, les enfants ont enchaîné chants, danses et saynètes que les applaudissements chaleureux des nombreux spectateurs sont venus récompenser.



A la fin du spectacle, un moment convivial était proposé autour d'un verre et d'une part de gâteau.



ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE CERVON

La première réunion de l'année a eu lieu début mars pour faire le point sur l'Association et recueillir les cotisations des adhérents.

Monsieur le Maire ainsi que deux Adjointes ont participé à la fin de la réunion. L'achat d'un drapeau des Anciens Combattants a été envisagé.

La commémoration du 19 mars nous a traditionnellement conduits devant le Monument aux Morts du cimetière. Beaucoup de Cervonais sont venus.



La célébration du 8 mai 1945 a commencé par un déjeuner au restaurant, 25 personnes étaient présentes. Vers 17 h, début de la cérémonie, Monsieur le Sous-Préfet est arrivé et tout le monde s'est retrouvé devant le Monument aux Morts. Une gerbe de fleurs a été déposée par le Sous-Préfet qui a fait un discours. Monsieur le Maire a énoncé les noms des Cervonais morts pour la France.

Nous remercions Yann pour sa lecture du "manifeste". Merci également à tous ceux qui n'oublient pas le souvenir de ces dates importantes de notre histoire.

Le Budget 2016 de Cergyon

DEPENSES	FONCTIONNEMENT	RECETTES	
011 Charges à caractère général	99 670,00 €	002 Excédent reporté 2015	160 015,81 €
012 Charges de personnel	190 710,00 €	013 Atténuation de charges	3 280,00 €
014 Atténuation de produits	86 976,00 €	70 Produits des services	24 703,00 €
65 Autres charges de gestion courante	87 670,00 €	73 Impôts et taxes	306 538,00 €
66 Charges financières	7 671,83 €	74 Dotations, subventions	159 240,00 €
022 Dépenses imprévues	10 000,00 €	75 Autres produits de gestion courante	35 000,00 €
023 Virement à la section d'investissement	188 916,26 €		
	671 614,09 €		688 776,81 €
	INVESTISSEMENT		
001 Déficit reporté 2015	15 045,28 €	021 Virement du fonctionnement	188 916,26 €
16 Emprunts	33 840,26 €	10222 Fonds de compensation de la TVA	12 680,00 €
20 Immobilisations incorporelles	2 920,00 €	1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	85 620,28 €
21 Immobilisations corporelles	44 215,00 €	13 Subventions d'investissement	24 919,00 €
23 Travaux	216 115,00 €		
	312 135,54 €		312 135,54 €



Investissement
312 135,54 €

Fonctionnement
671 614,09 €

Budget global = 983 749,43 €



Fonctionnement = 671 614,09 €

C'est la somme nécessaire au fonctionnement de la commune :

- + les charges à caractère générale (eau, électricité, combustibles, fournitures d'entretien, frais de télécommunications, assurances, frais d'affranchissement, ...)
- + les charges de personnel
- + les charges de gestion courante (indemnités des élus, cotisations au SDIS, SIEEEN, subventions aux associations, ...)
- + la solidarité locale (reversement aux communes) et nationale



Investissement = 312 135,34 €

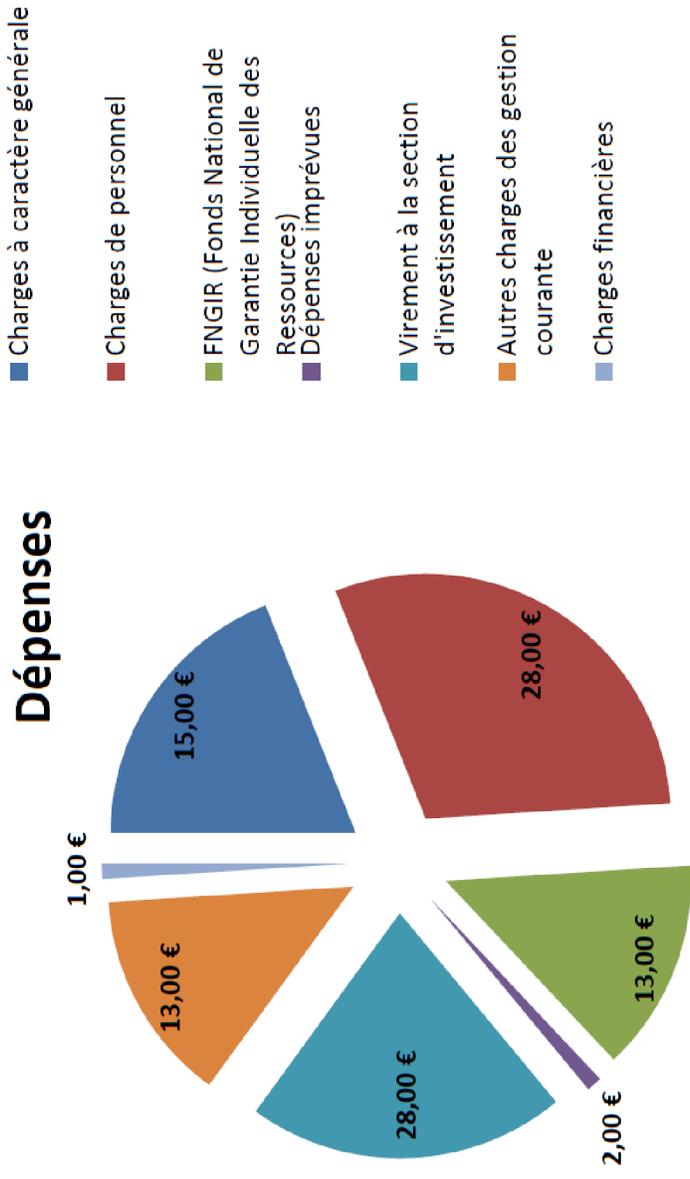
C'est le montant nécessaire à la commune pour :

- + absorber le déficit de l'année précédente
- + rembourser le capital des emprunts
- + effectuer des travaux

Le Fonctionnement

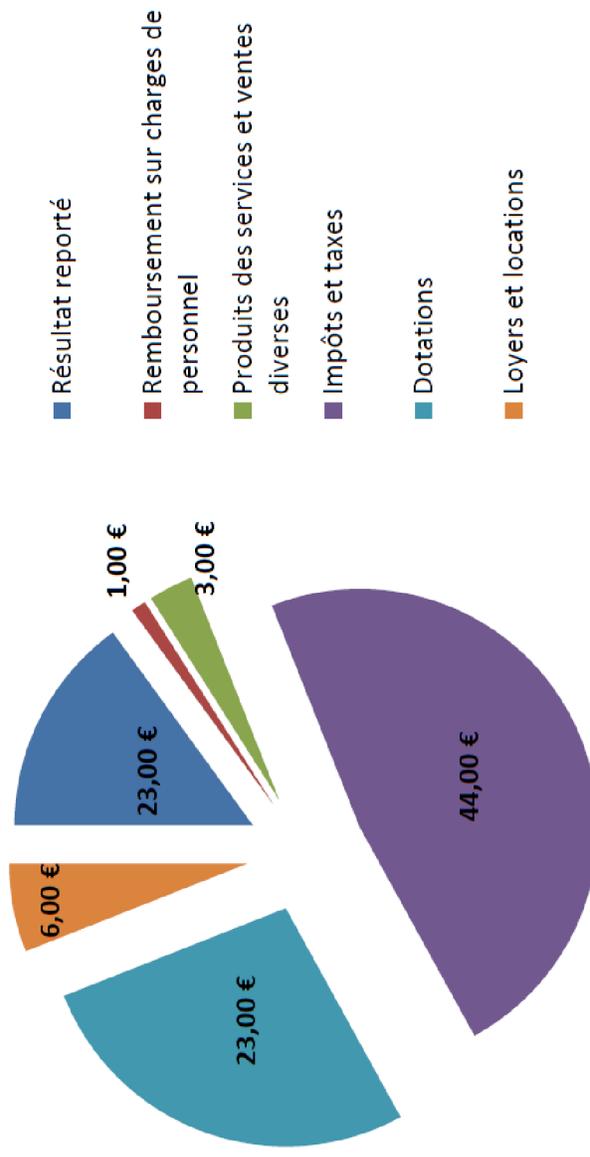
Lorsque Cervon dépense 100 €, où vont-ils ?

Dépenses



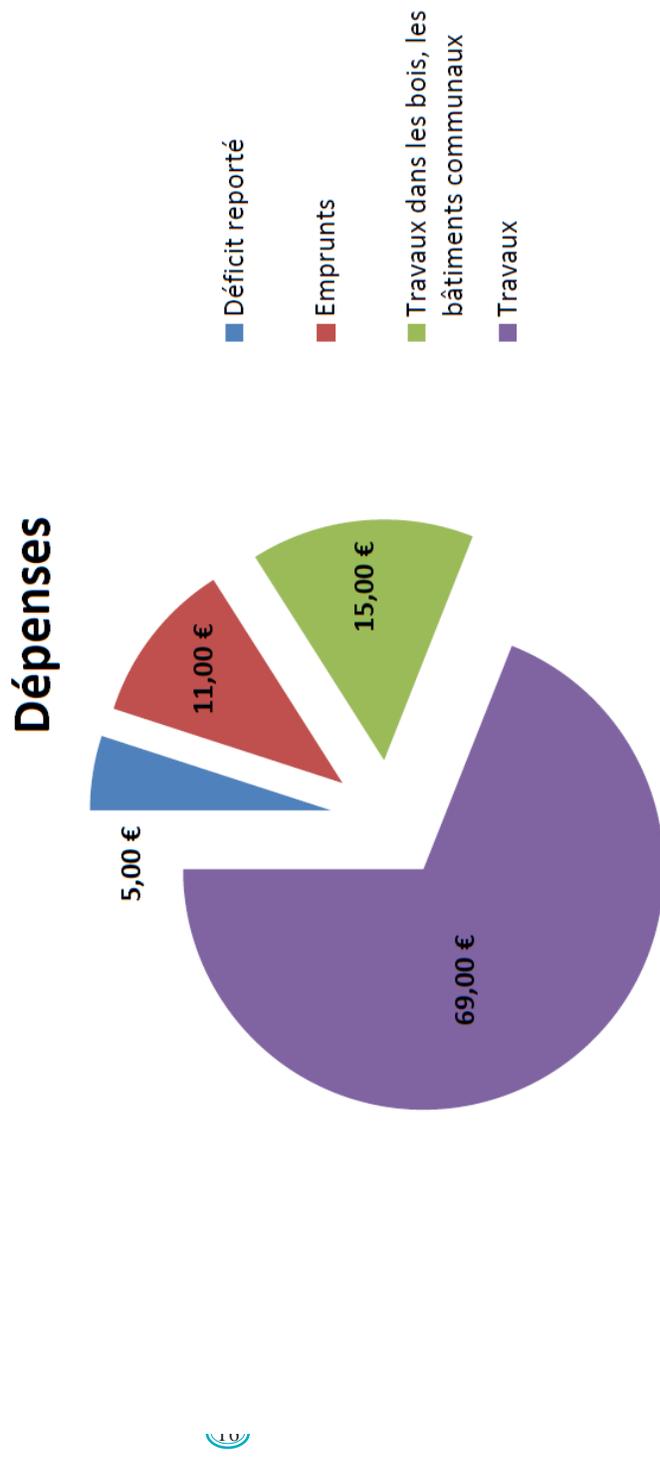
Lorsque Cervon reçoit 100 €, d'où viennent-ils ?

Recettes



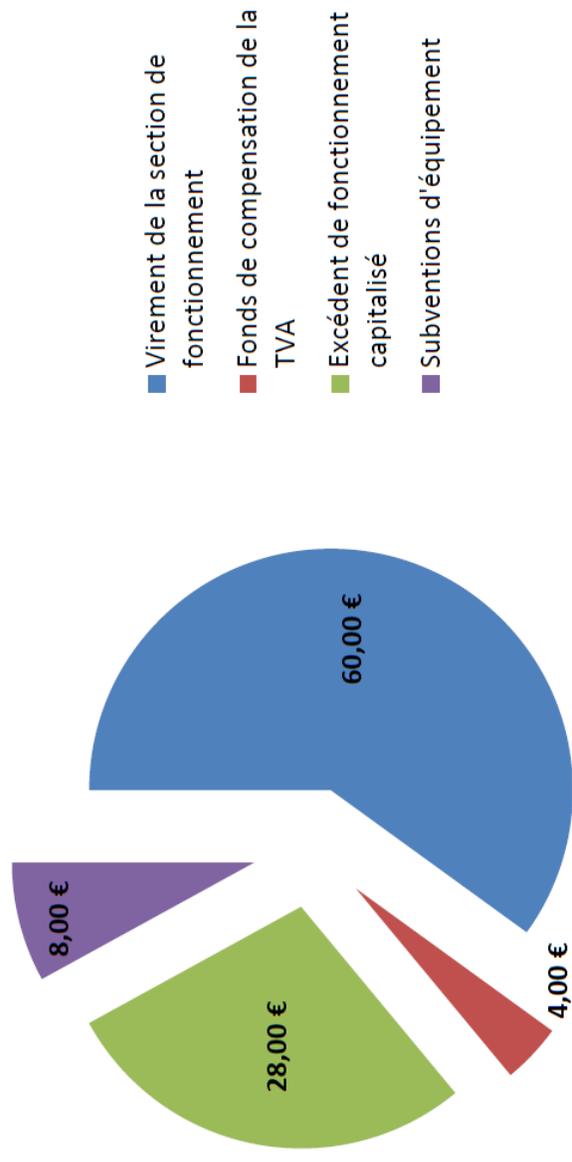
L'investissement

Lorsque Cervon dépense 100 €, où vont-ils ?



Lorsque Cervon reçoit 100 €, d'où viennent-ils ?

Recettes



- Virement de la section de fonctionnement
- Fonds de compensation de la TVA
- Excédent de fonctionnement capitalisé
- Subventions d'équipement

En 2016, le Conseil Municipal a prévu de réaliser les travaux d'investissement suivants :

- ☞ Travaux de voirie sur les routes de Certaines, Précy et Gibon
- ☞ Travaux de cloisonnement dans les bois de Doussas et Précy
- ☞ Fossés et dérasement d'accotements
- ☞ Réfection du pont de Lantilly
- ☞ Étude pour la réfection de la Place Vauban et de la Rue Jehan Faulquier
- ☞ Remplacement de la porte de l'école maternelle
- ☞ Isolation du bâtiment municipal, du logement au-dessus de l'école et de la cantine
- ☞ Écoulement à Cervon et Marés les bois
- ☞ Aménagement de la fontaine à Marcilly
- ☞ Installation de l'alarme à Marcilly
- ☞ Installation du boîtier du défibrillateur
- ☞ Equipement Son et Vidéo à la salle des fêtes
- ☞ Panneaux de signalisation et panneaux d'affichage
- ☞ Achat de mobilier pour la Mairie et la Bibliothèque

La Rue de l'Ancienne Poste



Une des plus petites rues de Cervon, avec juste cinq habitations, pourtant deux ont été des auberges et deux la poste.



L'ancienne poste avant 1920

L'auberge ROUBE Augustin, marchand de matériaux

La poste à partir des années vingt jusqu'en 1999 où elle est transférée à la mairie.



L'auberge-Epicerie, sabotier, Goussot-Fontaine



A droite à la place de l'ancienne poste se trouvait un sabotier

CERNVOST — La rue de la Gare (1884 carte) et le Bureau de Poste.



Bureau de Cernvost - CERNVOST, 1884



La première partie de la ferme des Roube-Tardivon a été Reconstituée; au fond, l'auberge et à gauche la poste.



L'auberge épicerie GOUSSOT-FONTAINE

Sur la photo de gauche à droite Melle ROUBE Alice (épouse TARDIVON Louis). Melle GAUTHIER Hélène première femme élue au conseil Municipal et adjointe après le décès de Mr BAUDIOT, (épouse de Mr TOUSSAINT Henri) . La domestique de la maison

Mme ARNAUT Françoise,

Mme FONTAINE Perrine

la patronne,

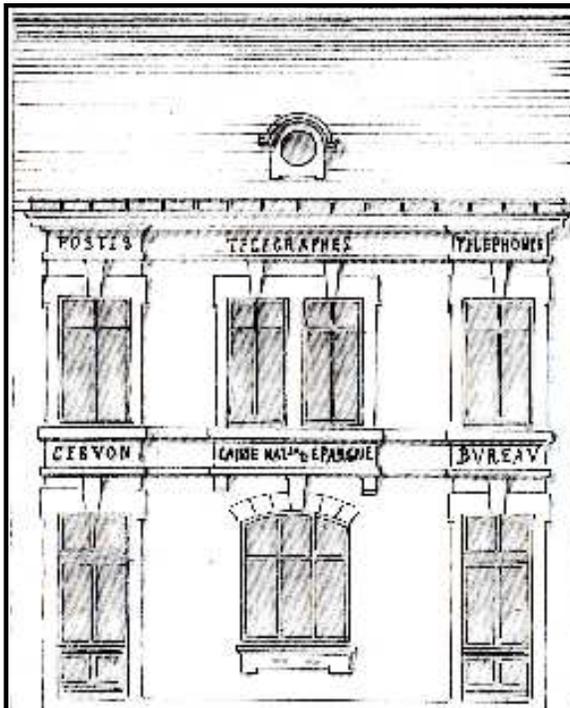
et Mr GOUSSOT Claude né en

1869 à Blismes,

décédé en 1918 des suites de la grippe espagnole. Il était

aussi sabotier et avait deux ouvriers en 1911.





En 1901 il y avait deux facteurs, un rural PATAUT Léon, un aux portes JEAN-GUYOT Auguste. Une receveuse LANGERON Céline et une employée LANGERON Marie Louise.

Voici les premiers plans de la poste de Cervon dessinés en 1912.

L'arrêté de la création de la poste de Cervon date de 1875.

Le bureau téléphonique de 1891.

C'est en 1913 que le Conseil Municipal demande l'autorisation d'acquérir les immeubles de madame veuve Theureau pour l'installation de la nouvelle poste



La famille AVRILLIER, Alain, Martine et Peggy, arrivés le 1^o décembre 1980; ils sont restés jusqu'en octobre 1987. Ils ont laissé une poste en pleine santé, qui après leur départ ira inexorablement à la fermeture.

ROUBÉ-SAUVAT
A CERVON
(Nièvre)

Ch. Sillard, Corbigny.



Mr ROUBE Marie Augustin, aubergiste, marchand de matériaux et assureur. Né le 14 mai 1859 à Cervon il connut trois guerres, celle de 1870 où il perdit son frère, celle de 1914 où il perdit son fils Marcel et celle de 1940 la dernière; il mourut le 2 juin 1945.



*Madame Roube Augustin
Entrepris de cément
à Cervon*

Madame SAUVAT Antoinette épouse ROUBE .

Photo tirée le 7 avril 1883, trois mois après son mariage



La famille ROUBE en 1910.



**Lieutenant
Marcel ROUBE
† 18 septembre 1918.**

Au bout de la rue L'Auberge ROUBE Augustin



Les deux filles ROUBE, 1903



Les trois enfants ROUBE



L'Auberge avant transfor mation.



Madame ROUBE et ses deux filles.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée, de remercier les 70 Cervonnais qui ont souscrit au livre « CORBIGNY »